

# Une maison de l'environnement et un potager pédagogique en cœur de ville

Relever le défi de l'agriculture urbaine passe par des actions concrètes. Ainsi, une Maison de l'environnement (MDE) verra le jour pour la fin 2023.



Expositions, animations, conférences, films, ce lieu de référence permettra aux Villeparisiens et Villeparisiennes de tous âges, d'affiner leurs connaissances sur l'environnement et de pouvoir agir très concrètement sur leur mode de vie au quotidien.

En attendant l'ouverture de la MDE, le potager pédagogique de 100 m<sup>2</sup> attendant sera opérationnel dès le recrutement du jardinier animateur prévu au printemps.

En décembre dernier les agents des espaces verts ont installé une haie comestible réunissant des arbres fruitiers et des arbustes, à des fins pédagogiques. Ce potager initiera les élèves des écoles de la ville aux rudiments du jardinage et participera à leur sensibilisation vis-à-vis de l'environnement.

Le grand public y trouvera des astuces et conseils pour réaliser son propre potager dans son jardin, sur son balcon et incitera peut-être les citoyens à lancer des projets de jardins partagés. La production de ce potager, d'abord redistribuée aux associations caritatives, alimentera ensuite les ateliers cuisine de la MDE.

## **Pérenniser les carrés potagers des écoles, développer les jardins partagés**

Sept écoles de Villeparisis disposent d'un potager fonctionnel et une d'un potager à l'abandon. Découverte de la nature et du vivant, initiation au respect de l'environnement, étude du cycle des plantes... Afin de promouvoir et d'accompagner ces projets, la Ville travaille à l'élaboration d'une convention d'engagement définissant clairement les attributions des différents intervenants et promouvant un jardinage favorable à l'environnement.

Le jardinier animateur recruté par la Ville accompagnera les établissements dans la pérennisation de leur potager.

Pour valoriser le cadre de vie et permettre aux habitants n'ayant pas de jardin de cultiver eux-mêmes des fruits et légumes, la mairie liste actuellement les lieux propices à l'implantation de bacs ou de carrés potagers en pleine terre. Le jardinier animateur pourra proposer à ces citoyens volontaires une aide technique pour aborder des thèmes tels que le paillage ou le semis.